

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 826 BUREAU DU PERSONNEL (ÉTAT)

n° 826

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
15 juillet 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : «M. Lehr André, Administrateur de 7° échelon des Affaires d'Outre-Mer, est chargé des affaires courantes du Cercle de Djibouti... » Lire : «M. Lehr André, Administrateur de 7° échelon des Affaires d'Outre-Mer, est nommé Commandant de Cercle par intérim du Cercle de Djibouti. » (Le reste sans changement.)